

L'impasse du référendum-départ

Pourquoi la stratégie du PQ est structurellement vulnérable?

Trente ans. Trente ans à tourner en rond. Trente ans à répéter la même mécanique usée comme si l'adversaire allait soudainement devenir fair-play. Le référendum de départ est une illusion procédurale. C'est une demande d'autorisation adressée au régime qui vit de notre subordination. Ce n'est pas un acte de souveraineté. C'est une requête polie au geôlier.

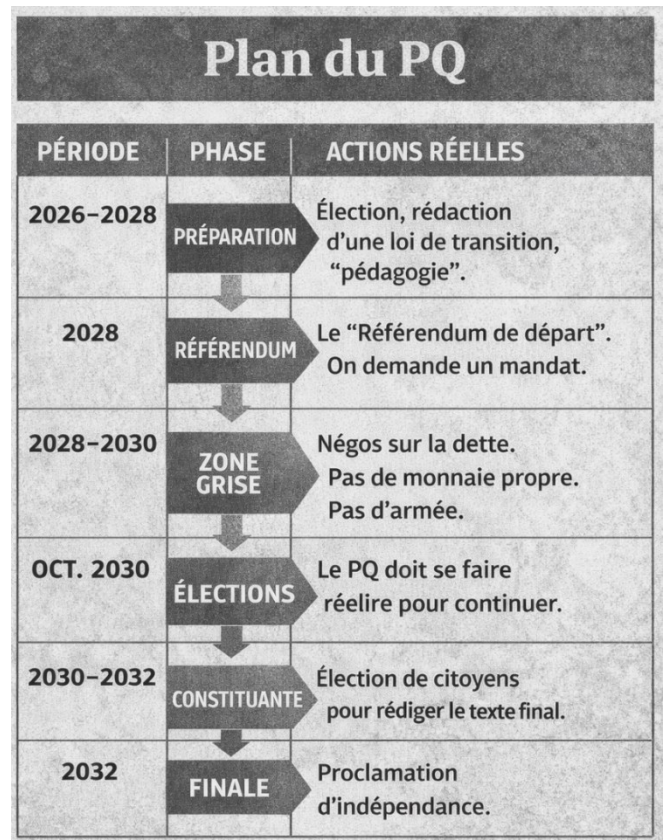
Ottawa n'est pas un arbitre. C'est un prédateur qui observe, calcule, attend le moindre faux pas. La Cour suprême n'est pas une vigie neutre. Elle est le bras armé de cette intelligence. Chaque jugement, chaque renvoi, chaque Loi sur la clarté est un piège conçu pour neutraliser toute initiative souveraine. Le Renvoi de 1998 n'est pas une balise. C'est une lame froide. Ils parlent de clarté. Ils entendent contrôle. Ils parlent de majorité. Ils entendent permission. Ils ont écrit les règles pour que le résultat leur appartienne. C'est le même camp qui fixe la question, interprète la réponse et décide si la victoire compte.

« La nation existe avant toute constitution et elle est la source de tout pouvoir » -- Emmanuel-Joseph Sieyès, Qu'est-ce que le Tiers-État ? (1789). Voilà la vérité brute. Le pouvoir vient du peuple. Il ne vient ni d'Ottawa ni d'un collège de juges au service de l'ordre qu'on veut quitter. Mais pour que cette vérité devienne réalité, il faut un ordre juridique qui l'incarne. Pas un sondage amélioré. Pas un mandat conditionnel. Un ordre.

Bay Street n'est pas un marché neutre. C'est une meute organisée, consciente, intelligente, prête à fondre sur chaque vulnérabilité. Les élites orangistes contrôlent les flux monétaires comme un prédateur régule sa proie. Elles parlent de volatilité pour faire battre le cœur des ministres. Elles agitent la peur, envoient des notes qui sifflent comme des lames dans le vent. Elles anticipent nos hésitations, détectent nos failles, exploitent nos ambiguïtés. Elles n'ont pas besoin de toucher aux pensions pour dominer. La peur suffit. Ottawa et ses juges guettent, analysent, ajustent, en parfaite coordination. Elles sont méthodiques, froides, implacables. C'est une stratégie de sidération qui emporta avec elle 51% des votes en 1995 et encore plus en 1980.

Un référendum sans constitution complète leur ouvre un boulevard. Tant que la monnaie n'est pas définie, que l'autorité fiscale n'est pas créée, que la hiérarchie judiciaire n'est pas établie, que la défense et la diplomatie ne sont pas organisées dans un texte contraignant prêt à entrer en vigueur, l'argument du chaos reste leur terrain de chasse. Ils s'en servent. Ils en vivent. Et pendant ce temps, la constitution finale promise par le PQ est renvoyée à un horizon lointain, évoqué pour 2032, dans un second mandat hypothétique qui dépend d'une reconduction électorale loin d'être acquise. On demande au peuple de voter maintenant pour un État dont l'architecture complète serait peut-être livrée plus tard.

Le PQ parle de constitution transitoire. Très bien. Un cadre provisoire est nécessaire. Mais un cadre partiel ne fonde rien. S'il ne dessine pas l'architecture finale. S'il ne fixe pas noir sur blanc les institutions régaliennes. S'il repousse à plus tard les décisions structurantes. Alors il organise l'entre-deux. Il ne crée pas l'État. Il prépare les négociations obligatoires sur le partage de la dette, des infrastructures et des actifs communs, passage imposé du droit international, mais ces discussions techniques doivent suivre un acte souverain clair et complet, pas se substituer à lui.



Claude Morin a vendu l'étapisme comme une prudence. C'est une laisse de colonisé. On demande un mandat pour discuter avec l'ordre qui nous tient. On accepte que la sortie soit validée par celui qui contrôle la porte. On transforme une rupture en procédure. On offre à l'adversaire le temps d'organiser la riposte judiciaire et financière. C'est une stratégie d'attente (encore). L'adversaire, lui, est déjà en mouvement. Il se déplace, observe, prépare la prochaine manœuvre, affûtant ses instruments contre nous.

« Est souverain celui qui décide de la situation exceptionnelle » -- Carl Schmitt, *Théologie politique* (1922). La décision, pas la consultation. La décision, pas la négociation. Tant que le Québec ne se dote pas d'un texte complet, adossé à des institutions régaliennes pleinement constituées et capables d'exercer immédiatement l'autorité monétaire, fiscale, judiciaire et diplomatique, il demeure enchâssé dans la logique de l'ordre canadien. Une déclaration seule ne suffit pas. Sans appareils d'État opérationnels, la volonté populaire reste vulnérable à l'interprétation de ceux qui ont intérêt à la réduire.

Un référendum de départ crée un vide. Un mandat politique suspendu dans le temps d'un cycle électoral de quatre ans. Deux ans de préparation. Une campagne. Une victoire serrée. Puis la bataille juridique. Puis la pression financière. Puis l'élection suivante. Pendant ce temps, les institutions régaliennes ne sont pas consolidées. L'État n'est pas blindé. Le pouvoir change de mains et tout peut être ralenti, dilué, neutralisé. C'est une construction sur du sable.

« Une constitution n'est pas l'expression d'une opinion, mais l'établissement d'un ordre » -- Hans Kelsen, *Théorie pure du droit* (1934). L'ordre doit précéder la reconnaissance. L'ordre doit exister avant qu'on en discute. La communauté internationale reconnaît des faits. Elle ne reconnaît pas des intentions.

Il faut cesser de confondre consultation et fondation. Le vote doit porter sur un texte fini. Une constitution complète. Monnaie définie. Autorité fiscale établie. Cour suprême nationale instituée. Organisation de la défense prévue. Mécanismes de démocratie directe inscrits pour que le peuple conserve la main. Le citoyen doit voter pour un ordre qui entre en vigueur à la seconde où le résultat est proclamé. Pas pour une promesse de rédiger plus tard.

Un texte intégral. Un acte de naissance. Voilà la seule stratégie cohérente. Elle retire à Ottawa son pouvoir d'interprétation. Elle prive Bay Street et ses alliés orangistes du levier du flou. Elle transforme le référendum en ratification. Elle remplace la demande de permission par la décision souveraine. Le PQ doit impérativement corriger sa trajectoire et abandonner cette tactique différée s'il ne veut pas s'enliser davantage dans une répétition stérile.

Nous ne sommes pas dans un débat académique. Nous sommes dans une lutte pour la survie politique d'un peuple minoritaire dans un cadre qui le dilue. Chaque erreur tactique se paie en décennies perdues. Chaque naïveté procédurale renforce l'adversaire. Il faut trancher. Il faut décider. Il faut écrire l'ordre avant de le voter.

Tout le reste n'est qu'une tragédie grecque dont nous connaissons déjà la fin, la disparition du peuple québécois.

Louis-Martin Carrière